

Petite chronique et bibliographie

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **16 (1908)**

Heft 11

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

* La **Société d'histoire de la Suisse romande** a eu sa séance d'automne le 24 septembre à Martigny. La journée a commencé par le dîner à l'hôtel du Mont-Blanc, au cours duquel des discours et paroles aimables furent échangés par MM. Berthold van Muyden, président de la Société, Morand, président de la commune, Couchepin, conseiller d'Etat, et Frossard, ancien prier du Grand-St-Bernard.

La Société s'est ensuite transportée dans une salle construite sur l'emplacement de l'antique Octodure, entre la ville et le Mont-Chemin. M. Joseph Morand, directeur des fouilles, a donné là une causerie d'un grand intérêt illustrée de projections lumineuses.

Révéle par un certain nombre de découvertes fortuites, l'emplacement de la cité romaine a été exploré méthodiquement dès l'année 1883, grâce à l'intervention de M. de Rothen, conseiller d'Etat. Des fouilles ont été opérées en 1895, 1903, 1906 et années suivantes. On a découvert les restes d'une grande basilique, d'un amphithéâtre et de quelques autres constructions importantes, outre un grand nombre d'objets rares ou précieux dont M. Morand montre les photographies. Des nécessités d'ordre pratique ont obligé à recouvrir les ruines reconnues après qu'on en eut pris un plan exact. Les fouilles vont être continuées méthodiquement afin que l'on arrive à posséder une image complète de l'importante cité d'Octodure.

M. W. Cart a commenté avec élégance et érudition une inscription d'Octodure, trouvée en 1897 et qui fut faite par Pomponius, procureur de Marc-Aurèle. M. Cart l'a comparée à une autre, trouvée en 1685 en Tarentaise et a montré que la province sur laquelle régnait Pomponius s'étendait de la vallée du Rhône à celle de l'Isère par-dessus le massif du St-Bernard.

M. de Mulinen a proposé que la Société publiât un recueil des chartes du canton de Vaud, comme cela s'est fait à Berne, Zurich, Bâle et St-Gall. M. van Muyden a répondu que le comité étudierait avec plaisir cette question.

*. Dimanche 18 octobre, la **Société suisse de préhistoire** a tenu à Neuchâtel une séance qui mérite de fixer l'attention de ceux que la vie intellectuelle intéresse. Une cinquantaine de personnes étaient présentes. Notre collaborateur, M. l'abbé Besson, professeur à Fribourg, a exposé avec beaucoup de talent

les résultats des fouilles de Lussy, dirigées par M. Ducrest, archéologue cantonal. Ce cimetière barbare, où déjà ont été trouvées cinquante-cinq sépultures, a fourni une série d'objets des plus remarquables appartenant à plusieurs époques, du v^e au vii^e siècle.

M. Viollier, un jeune archéologue genevois, a parlé d'un autre cimetière barbare, celui de Kaiseraugst (non loin d'Augusta Rauracorum), où des fouilles ont été reprises avec méthode l'an dernier. Il doit y avoir là près de quinze cents sépultures, qui sont réunies par groupes. Les tombeaux sont très variés, les uns signalés par une dalle, d'autres contenant un cercueil, d'autres consistant en une simple fosse, ou encore entourés d'un petit mur de pierres sèches, tandis qu'on en voit aussi où le mort est abrité par un véritable sarcophage en tuiles. Les monnaies trouvées correspondent à l'époque du Bas-Empire romain. Les tombes contiennent quelques armes et des objets usuels, ayant quelque ressemblance avec ceux de Lussy.

A en juger par la décoration médiocrement artistique des objets recueillis, on est en présence des restes d'une de ces peuplades allemandes qui suivaient immédiatement les guerriers envahisseurs et se fixaient dans le pays conquis. Cela nous reporte à peu près à la fin du v^e siècle.

M. Sarasin, de Bâle, a fourni des détails significatifs sur les fouilles préhistoriques faites à Ceylan : les objets trouvés si loin de nous, outils et instruments en quartz et en cristal de roche, correspondent par la forme et la destination à ceux de notre époque paléolithique, mais, grâce à quelque invasion, l'âge de la pierre y a été suivi immédiatement de l'âge du fer.

M. Wiedmer-Stern, conservateur du Musée de Berne et président de la société, a renseigné ses collègues sur l'exploration du cimetière romain de l'Enge, à Berne, qui n'est point terminée et continue à fournir de précieux résultats.

La séance a été suivie d'un banquet. Des discours fort applaudis ont été prononcés par MM. Widmer, président, et Philippe Godet, et on a lu pour terminer une pièce de vers de M. Ph. Rollier.

Les sociétaires ont fait une excursion à la Tène où ils ont visité un curieux vestige de l'époque lacustre composé de poutres de chêne supportées par un clayonnage, qui a donné lieu à un échange de vues entre spécialistes. On a aussi admiré dans une groisière proche voisine de l'emplacement des fouilles, une magnifique meule à moudre le grain, récemment exhumée.

* Le **Dictionnaire géographique de la Suisse** est une œuvre vraiment monumentale, et qui fait le plus grand honneur à ses éditeurs. Les fascicules 21 et 22 contiennent entre autres les monographies très complètes des cantons d'Uri et d'Unterwald; celle du Valais a pris de vastes proportions, elle est due pour une bonne part à M. L. Courthion, lequel était, mieux que personne, qualifié pour l'écrire; les parties techniques ont pour auteur les spécialistes collaborateurs habituels du dictionnaire, MM. P. et H. Jaccard, E. Pittard, Schardt, Billwiller. L'article Vaud est également très étendu, écrit par M. le prof. Paul Maillefer, avec la collaboration des mêmes spécialistes; M. le prof. Henri Blanc en a rédigé la partie zoologique.

** Nous attirons l'attention du lecteur sur notre supplément bibliographique du dernier ouvrage publié par l'abbé Besson sous le titre: **Contribution à l'histoire du diocèse de Lausanne sous la domination franque (534-888)**.

Société vaudoise d'Histoire et d'Archéologie.

Dans sa séance du vendredi 23 octobre 1908 tenue à Lausanne, le Comité a pris les décisions suivantes:

1. En souvenir du bon accueil reçu le 15 juillet 1908 à Romainmôtier, le comité a alloué un don de fr. 50 au « Fonds des vitraux du Temple ».

2. La prochaine séance de la Société est fixée au mercredi 25 novembre 1908, à 2 1/2 heures, et aura lieu dans la salle Tissot, au Palais de Rumine, à Lausanne. Elle s'ouvrira par une conférence de M. le professeur A. de Molin sur la « Numismatique vaudoise et les trouvailles de monnaies dans le canton de Vaud », suivie d'une visite au Médaillier vaudois installé dans le Palais de Rumine. Cette intéressante visite se fera donc de suite pour profiter de la lumière du jour. Puis la Société reprendra séance, dans la salle Tissot, pour entendre les travaux suivants:

a) « La seigneurie de Chapelles-sur-Moudon » par M. Charles Gilliard, docteur ès lettres;

b) « La cavalerie vaudoise depuis l'époque savoyarde » par M. Frédéric Amiguet.

Enfin MM. les membres du Comité sont instamment convoqués à une courte séance qui suivra immédiatement celle de la Société.

